



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MESURES MISES EN ŒUVRE À L'OCCASION DES FESTIVITÉS D'HALLOWEEN

Arras, le 31 octobre 2023

Afin que les festivités d'Halloween se déroulent sans risque pour la sécurité des personnes et des biens et compte tenu la posture vigipirate « urgence attentat », **Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais**, a décidé par arrêté du 31 octobre 2023 d'interdire sur l'ensemble du département du Pas-de-Calais du mardi 31 octobre 2023 à 12h jusqu'au jeudi 2 novembre 2023 à 12h :

- La distribution, la vente et l'achat de carburant dans tout récipient transportable ;
- La vente, le port, le transport et l'usage de fumigènes et d'engins pyrotechniques de toutes catégories et à titre non professionnel.

Le préfet a demandé à l'ensemble des forces de sécurité et de secours d'être entièrement mobilisées à l'occasion de ces festivités, afin d'assurer la sécurité de tous.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)